

DISTINCTION

Midi Libre

Cérémonie en présence du Consul général d'Israël

Les parents d'Odette Saux médaillés comme de juste

Tous deux avaient assuré la protection de Juifs au cours de la seconde guerre mondiale

■ Lundi 30 mars à 15 h 30 a eu lieu dans la salle du conseil de la mairie une cérémonie empreinte d'une émotion intense, au cours de laquelle le Consul général d'Israël a remis à Mme Odette Saux la médaille des Justes, décernée à ses parents décédés, Sylvie et Marius Cannac, pour avoir protégé des Juifs pendant la seconde guerre mondiale.

Odette Cannac avait 19 ans en 1942, elle habitait chez ses parents, à Montpellier. Au collège, elle s'était liée d'amitié avec une jeune fille juive, Mina Seiler, réfugiée avec sa famille, neuf personnes en tout, à Palavas. Un soir de 1942, Mina et sa jeune sœur sont venues chez M. et Mme Cannac, elles ont vécu avec eux jusqu'à la fin de la guerre. Mina Preiser Seiler et l'une de ses filles, Nadine

► **Mina Seiler et sa sœur accueillies par les Cannac de 1942 à 45**

► **« Un triple témoignage » selon le maire J-F Galliard**

► **« Le silence, la modestie et le naturel »**

vivent aujourd'hui en Belgique ; sa fille aînée Suzanne, installée en Israël, avait fait le déplacement tout exprès. Les enfants d'Odette Saux étaient là, eux aussi, Raymond et Sophie avec ses deux filles, Sybil et Rachel. Jean-François Galliard, le maire de Nant, a pris la parole le premier. Pour lui, cette remise de médaille était un triple témoignage : de la conduite d'un homme, des valeurs et de la mémoire. Conduite d'un homme qui, prisonnier quatre ans pendant la guerre 14-18, avait pensé, comme beaucoup d'autres, que c'était "la der des ders". Mais voilà qu'en 1939, il avait 46 ans, ce fut de nouveau les canons, les larmes, puis la débâcle. Mina est entrée dans sa maison, qui a aussi servi de refuge à d'autres personnes de toutes nationalités, parfois pour une nuit, d'autres fois pour plus longtemps. Valeurs « sans lesquelles l'homme ne serait pas l'homme » et mémoire : « Il y a imprescriptibilité du souvenir » concluant « le meilleur rempart contre la folie de l'homme, c'est l'homme lui-même ».



Une médaille chargée de mémoire et d'émotion pour Odette Saux.

René Quatrefages, au titre d'enseignant et historien, plus que de conseiller général, a parlé des crimes contre l'humanité et de toutes leurs formes, condamnant Lénine, Staline, Hitler, Pol Pot et d'autres, et leurs méthodes, responsables de la mort de millions de personnes. Et « au-dessus de tout cela, il y a l'homme-victime, qui n'a pour se défendre que sa dignité et le bourreau, conscient ou non, pas toujours coupable, mais toujours responsable... Et puis, il y a ceux qui ont aidé, au prix de leur vie, souvent, au prix de leur tranquillité, c'est sûr, ceux qui ont recueilli, soigné, nourri, logé, aidé à passer les frontières, ceux qui ont eu le sens de la justice, qui ont fait preuve de compassion et d'altruisme, ceux-là font partie des Justes. » Georges Privat, excusant et représentant le député Jacques Godfrain, était dans l'assistance un des rares à avoir connu cette époque. Il a évoqué ses propres souvenirs de la guerre ; collè-

gien à Millau, il se mettait au fond de la cour avec ses camarades pour ne pas avoir à applaudir les hymnes allemands. Il a eu une pensée pour les Poilus tombés au champ d'honneur pour défendre leur drapeau, insigne de la liberté.

Puis est intervenu le délégué de l'institut Yad - Vashem de Jérusalem, créé en 1953 par la Knesset pour perpétuer le souvenir de la Shoah. A son avis, la rafle du Vel d'Hiv'le 16 juillet 1942 où 12 800 Juifs ont été arrêtés, parqués aux Français de la gravité de ce qui se passait. Le département des Justes a été créé en témoignage de gratitude et de reconnaissance de l'état d'Israël et des Juifs. Lui-même et son frère ont été sauvés par des voisins. Il explique pourquoi avoir attendu tant de temps pour reconnaître les « Justes parmi les nations » : « Il fallait du temps pour que les enfants d'alors se souviennent, qu'ils acceptent de se souvenir... » Il

espère que les générations actuelles et futures seront assez vigilantes pour que de telles choses ne se renouvellent pas.

Enfin, le consul général d'Israël allait remettre la médaille à Odette Saux : « 53 ans après les atrocités de l'histoire, nous sommes là pour rendre hommage à ceux, dans une période où les hommes n'avaient plus de visage humain, ceux dont le cœur ne

« Vous pouvez être fiers de vos parents »

repoussait l'occupation, l'oppression, la collaboration, le silence, ceux qui ont trouvé des ressources inépuisables d'humanité. » S'adressant à Odette Saux « Vos parents faisaient partie de ceux-là » et, en parlant de Mina, « si elle doit aux vôtres de la lui avoir conservée ; vous pouvez être fière d'avoir eu des parents tels que les vôtres. »

Il lui remit ensuite le diplôme et la médaille qui porte cette inscription : « A Marius et Sylvie Cannac et leur fille. Le peuple juif reconnaissant. »

Les visages étaient graves, les yeux humides, l'émotion à son paroxysme. Odette Saux dit : « Je ne peux que dire merci. »

Suzanne, la fille aînée de Mina, adresse également ses remerciements à l'amie de sa mère, elle exprima son admiration pour ses parents et elle, qui ne se sont pas demandé ce qu'il fallait faire, ils ont fait. « Vous avez fait dans le silence et la modestie. Vous avez caché une juive parce que cela vous paraissait le plus naturel du monde. »

Une vraie leçon d'histoire, de fraternité, d'humanité, où se sont opposés des mots forts, des mots terribles : crime, génocide, holocauste... et des mots porteurs d'espoir : courage, justice, générosité...

Assistaient également à la cérémonie : le maire de La Cavalerie Robert Muret ; le chef de brigade Lauzun de Saint-Jean-du-Bruel ; le curé de Nant, l'abbé Castan ; le trésorier Georges Porchus ; un adjoint au maire, Claude Frayssinhes ; des conseillers municipaux ; Geneviève Palous et Alain Lourdel avec leurs élèves. ●